

**COMPTE-RENDU DU SENAT ACADEMIQUE
DU 27 JUIN 2023 – 14h30
à l'ISAE**

	P / E / A	A reçu procuration de
ABIDI Oumnia (UTC)	P	
ALARY David (UTC)	A	
ALLAIN Valérie (ISAE)	P	W. Razali
ASTRUC Samuel (INUC)	A	
BERARD Caroline (ISAE)	E	
BERRY Isabelle (UT3)	P	Y. Cressault
BLONDIN Agnès (ENSArchi)	E	Représentée par Nathalie Tornay
BORNES Laëtitia (ISAE)	A	
BOYER Cynthia (INUC)	P	
BRIERE Yves (ISAE)	E	
BRUGERE Hubert (ENVT)	A	
BYSTRICKY Kerstin (Pôle BABS)	P	C. Delpierre
CAILLIER Bruno (INUC)	P	F. Géret
CARRERAS Ophélie (UT2J)	P	C. Varenne
CHAARI Lotfi (INP)	A	
CHANEL Caroline (ISAE)	P	Y. Brière et T. De Larrard
CHANTHERY Elodie (INSA)	E	
CHERBONNIER Frédéric (Pole DSPEG)	A	
CHRIFI TORRICELLI Sarah (UTC)	P	
CLAIR Gabriel (INSA)	P	A. Perin.
COCKX Arnaud (INSA)	P	E. Chantry
COLIN Catherine (INP)	P	C. Sablayrolles
CRESSAULT Yann (UT3)	E	
CUGNY Bruno (CNES)	P	
DE LARRARD Thomas (INSA)	E	
DELPIERRE Cyrille (Inserm)	E	
DUMAS Fabrice (UT3)	P	
EICHWALD Olivier (Pôle MSTII)	P	C. Jeandel
EL ATMANI Amine (UT2J)	P	
FALISE Jean-Denis (ICAM)	A	
FINES Francette (UTC)	P	
FOURQUET Jean-Yves (ENIT)	A	
FROMENT Dominique - CROUS	P	
GARCIA Frédéric (INRAe)	P	
GEORGEOT Adèle (UT3)	P	G. Hopsort
GERET Florence (INUC)	E	

GRATTON Serge (INP)	P	
GUENSER Colin (INSA)	A	
HAGEN-PICARD Nicole (ENSFEA)	P	
HODROJ Maher (INSA)	A	
HOPSORT Guillaume (UT3)	E	
HUERTAS Emmanuel (UT2J)	E	
JEANDEL Catherine (Pôle UPEE)	E	
JOUANNET Laurie (INP)	A	
LANDA Georges (CNRS)	P	
LAPEYRE-MESTRE Maryse (UT3)	P	
LAURENT Christophe (Pôle SDM)	P	
LAVIGNE Stéphanie (TBS)	A	
LOPUSNIAC Jérôme (UT2J)	E	
LORIDAN-BAUDRIER Audrey (IMT Mines Albi)	E	
MAILLET Vincent (ISAE)	A	
MARI Céline (IRD)	P	
MARY TROJAN Cécile (UT2J)	A	
MILLET Christel (INUC)	P	
MILLET Manon (UT3)	P	
MONGEAU Marcel (ENAC)	P	
MORLIER Joseph (ISAE)	P	C. Berard
PERIN Alexandre (UTC)	E	
PICAMAL Mélanie (INP)	A	
PONTAUD Marc (Météo France)	P	
RAZALI Wahiba (INSA)	E	
RENON Nicolas (UT3)	P	
SABLAYROLLES Caroline (INP)	E	
SPERANDIO Mathieu (INSA)		
THIL Pierre-Jean (UTC)	P	
TOPLIS Michael (Président de l'UT)	P	M. Pontaud en cours de séance
TREMEAU Damien (ENSFEA)	E	
UGOLINI Stefano (UTC)	P	
VAIMUA SELUI Iláisa (UT2J)	P	
VAL Thierry (UT2J)	P	J. Lopusniac
VALDEYRON Nicolas (Pole H SHS)	P	
VALLET Anissa (UTC)	P	
VARENNE Clément - Ens. Pour l'UT	E	
VILLEDIEU Philippe (ONERA)	P	
VIT Pascal (ISAE)	A	
VOIZARD Karl-Henri (INUC)	P	

Invités permanents		
JANKOWIAK-GRATTON Odile (DGS UT)	p	
DUSSART Colomba (AG adj SAJI UT)	p	
EYCHENNE Noémie (SAJI UT)	p	
GIRAUD Emmanuelle (DFVE)	p	
MARANGES Claude	p	

1. Accueil du président de l'Université de Toulouse

Cf PWP présenté en séance

Rappel des acteurs de l'UT (fondateurs/ membres), composition des instances de l'UT

2. Présentation des élus et personnalités qualifiées du nouveau sénat académique

Les membres du sénat se présentent individuellement

3. Construction de l'UT et l'état d'avancement du projet TIRIS

Intervention de M. Toplis - cf PWP présenté en séance)

M. Toplis: Présentation des résultats des AAP déjà lancés dans le cadre de TIRIS qui constitue l'objet phare du paysage.

Dans le démarrage du nouveau système, le sénat est la dernière instance réunie. C'est un organe important car conçu pour faire le lien entre ce qui se passe à l'UT et ce qui se passe dans les établissements sur le terrain. C'est le lieu désigné pour suivre de très près le projet TIRIS dans sa mise en application et peut se faire le porte-parole de TIRIS auprès des communautés. Nous avons un travail à mener au sein du sénat. La prochaine étape portera sur la construction des vice-présidences.

Un doctorant : est-ce que vous attendez un rôle particulier des usagers et des doctorants au niveau des missions que vous avez pu identifier ?

M. Toplis : pour les doctorants nous sommes en train de mettre en place des conseils de la politique doctorale sur trois périmètres différents et au sein desquels les doctorants seront parties prenantes. Ce seront les lieux privilégiés pour aborder les questions entre les établissements sur le doctorat. Ici, au sénat, c'est plus l'action au sein de l'UT sur l'ensemble des questions de formation, de recherche, innovation etc. qui est traitée.

C. Laurent : Il est indiqué à l'écran les critères d'une GUR. Le sénat représente une partie des personnels de recherche. Les sénateurs devront être informés de ce que sont ces critères GUR et des enjeux et impulsions venant du plus haut niveau...

M. Toplis : Il est en effet nécessaire de rappeler les critères GUR : partage d'une stratégie de recherche et d'une stratégie de formation communes, à l'international aussi, des éléments de diplomation (ex. : doctorat), une signature unique et un regard sur les orientations RH et budgétaires. Ce sont les 6 critères cibles qui permettront au MESR de défendre la marque « Université de Toulouse » auprès des agences de classement international.

A. Cockx : sur le projet TIRIS il a été mentionné le financement de l'Etat. Est-ce que le financement Région est aussi pluriannuel ?

M. Toplis : 38,3 M € viennent de l'Etat via le PIA et la Région promet l'équivalent (moitié sous forme de « enveloppes blanches » et autre moitié à travers des dispositifs gérés par la Région comme par exemple le FEDER etc...). La région a déjà versé une somme de 5,8 M € (correspondant à « l'enveloppe blanche » sur les trois premières années). Donc sur TIRIS ils ont tenu leur engagement.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

4. Election des vice-président.e.s Recherche et Formation (audition –questions)

3.1 Information sur les vice-présidences

Il y a 3 vice-présidences statutaires :

- VP Etudiant élu par le PE : Axel Loscertales le 21/04/2023 pour 2 ans (étudiant à UT2J)
- VP Recherche et Formation => méthodologie en trois étapes :
 - o s/ proposition du président de l'UT
 - o après avis à la majorité simple du directoire en formation élargie composée des représentants
 - o élus parmi les enseignants-chercheurs, chercheurs ou personnels assimilés de l'UT, sans condition de nationalité, à la majorité absolue de ses membres par le sénat académique (aujourd'hui : 68 membres, soit 35 voix « pour »)

Une place est prévue pour d'autres vice-présidences et renvoyée au règlement intérieur qui permet des modifications plus facilement.

Les vice-présidences inscrites dans le RI, qui sera proposé au CA du 30/06, prévoit les vice-présidences suivantes (par ordre alphabétique) :

- Communication
- Europe/International
- Numérique
- Politique territoriale
- Ressources et transformation institutionnelle
- Science avec et pour la société
- Transitions environnementale et sociétale
- Valorisation et relations entreprise

Cette liste a été débattue par deux fois avec le conseil d'administration et a été approuvée par le directoire. Il a proposé des noms sur chaque vice-présidence (4 hommes et 4 femmes) qui ont été approuvés à l'unanimité par le directoire du 23 juin et qui seront présentés au vote du CA (ne peuvent être dévoilés à ce stade compte tenu de ce vote à venir).

Les deux VP F et R sont dans le périmètre du sénat. A ce jour il ne peut soumettre un nom pour la Vice-présidence Recherche. Par contre, il est en mesure de proposer un nom pour la vice-présidence Formation : Claude Maranges.

Le Président invite les membres du sénat à formuler les questions qu'ils souhaitent poser au candidat.

Le candidat fait une présentation de 10 mns.

Les membres du sénat posent leurs questions directement au candidat pendant 15 mns

Questions

I. Berry : elle est ennuyée que l'on ne fasse élire qu'un seul VP alors qu'on vient d'évoquer la future GUR. Les 8 autres sont à parité, et si on ne se prononce aujourd'hui que sur la formation cela nous prive de la moitié de Toulouse pour la recherche. Par conséquent elle souhaite attendre l'équipe complète.

M. Toplis il a été élu le 7/04 et aujourd'hui on est le 27/06 : on a mis beaucoup de temps et d'un commun accord il est admis qu'il fallait avancer. La vice-présidence Recherche a attiré une telle attention et importance qu'aujourd'hui il n'y a pas convergence. C'est le seul point qu'il reste à régler. Dans la mesure où la machine UT doit démarrer sans tarder et il ne peut faire démarrer seul de multiples sujets. Donc il propose de faire un pas en avant avec les noms dont on dispose. Le sujet sur la vice-présidence Recherche est tout sauf oublié. Il a très bon espoir que dans les jours qui viennent il va pouvoir proposer quelqu'un au directoire pour obtenir son avis et ensuite au sénat. L'UT a besoin d'avancer. Nous avons

Université de Toulouse

41, allées Jules Guesde - CS 61321 - 31013 Toulouse CEDEX 6

Tél. 05 61 14 80 10 - presidence@univ-toulouse.fr

www.univ-toulouse.fr

des gens de qualité, qui sont prêts, certains depuis un moment. Il maintient cette proposition de voter sur la vice-présidence Formation. L'UT a besoin de faire le bon choix sur cette vice-présidence.

O. Carreras : il lui semble aussi qu'il faut avancer. La liste Ensemble pour l'UT est pour qu'on arrive à un consensus sur la vice-présidence et cela ne leur pose pas problème pour avancer sur les noms déjà trouvés.

D. Froment : question sur la vie étudiante. Quelle est l'approche du future VP Formation et vie étudiante par rapport au partenariat avec le CROUS. Ce dernier co-porte un schéma de la vie étudiante ce qui n'apparaît pas dans la lettre de motivation du candidat et elle souhaite connaître sa position sur le partenariat avec le CROUS.

M. Toplis : pour lancer le débat, il suggère une question sur le portage des diplômés : jusqu'où va l'UT établissement diplômant. Y'a t'il une trajectoire ? Jusqu'où on peut aller sur les diplômés à délivrer autres que le doctorat ?

P-J. Thil : il a bien vu que la question des doctorants serait discutée au niveau du conseil de la politique doctorale. Y'a-t-il néanmoins une place dans le portefeuille du VP Formation pour les doctorants sur des sujets qui seraient ensuite discutés au conseil de la politique doctorale. En lisant le règlement intérieur sur les études doctorales pour lui la question n'était pas claire sur la dynamique et notamment sur les formations pour les doctorants.

M. Toplis on peut lui poser la question même si cela relèverait plutôt du VP Recherche. En effet, le doctorat est au croisement des chemins de la formation et de la recherche.

T. Val : sur la place toulousaine il y a plusieurs IUT rattachés à des universités différentes. Est-ce que la mise en place de l'UT a pour objectif de regrouper ces IUT au sein de l'UT ou est-ce qu'ils resteront chacun rattaché à leur université ? Pourrait-on envisager un diplôme UT de ces IUT ?

K-H. Voizard : la lettre du candidat évoque une demande des étudiants sur une nouvelle façon d'enseigner. A-t-il déduit cela d'un constat ou une étude ? Il indique vouloir introduire de nouvelles méthodes pédagogiques or il y a des profils disparates sur le site. Comment va t'il surmonter certaines réticences sur les méthodes pédagogiques ?

K. Bystricky : On a des collègues d'UT2J qui enseignent sur un périmètre d'une autre université et cela demande des conventions. Qu'envisage le candidat pour fluidifier un peu la tâche des enseignants qui s'engagent à enseigner sur plusieurs établissements ?

C. Colin : sur le portage par l'UT de formations de type MS interdisciplinaires qui peuvent être suscitées par TIRIS ou d'autres recherches interdisciplinaires, il est vrai que si le portage des diplômés pouvait se faire au niveau de l'UT ce serait peut-être un moyen de faire avancer les choses.

Intervention de Claude Maranges

D. Froment dans la candidature est présenté le schéma d'amélioration de la vie étudiante mais la place du CROUS dans le co-portage n'est pas mentionné. Comment le renforcer et améliorer ce lien avec le CROUS qui est un opérateur de l'Etat ?

C. Maranges c'est un co-portage avec le CROUS car sur les 13 thématiques ce dernier est pratiquement cité dans toutes les actions du schéma. Une prépondérance d'actions est attendue sur le social et il y a des enjeux forts sur ce sujet. Pour l'étudiant ce doit être transparent : quel que soit le service, qu'il soit CROUS ou UT, il veut un service efficace. Or, on a pris du temps sur ce point et c'est un vrai enjeu à travailler sans tarder en lien avec le CROUS.

P-J Thil : dans le RI sur le doctorat on constate le rôle fort du conseil de la politique doctorale. Toutefois l'aspect formation dans les études doctorales prend une place importante. Le doctorat a une forme hybride au croisement de la formation et de la recherche. Il souhaite connaître son projet pour le doctorat ? Est-ce une question qui doit être dévolue à la seule vice-présidence Recherche ? Il est important pour les jeunes d'avoir quelque chose au niveau de la formation notamment dans le domaine de l'international.

C. Maranges : Il n'en a pas parlé car aujourd'hui, dans la structuration de l'UT, le doctorat est fortement ciblé sur la Recherche mais il y a évidemment des inter-actions avec les questions formations. Il y a un travail à mener en commun forcément.

K. Bystricky : il y a des enseignant-chercheurs qui font des enseignements dans d'autres établissements que le leur et ça reste marginal et souvent il faut établir une convention pour le permettre. Cela risque de s'amplifier avec TIRIS et d'autres projets. Qu'est-il prévu pour apporter de la fluidité ?

C. Maranges : c'est un bel enjeu. Il faut arriver à sortir de l'idée de n'enseigner que dans son établissement sinon on ne parviendra pas à mettre en place l'interdisciplinarité. Il n'a pas de solution aujourd'hui mais il faut avancer avec les VP, les directions administratives et les enseignants.

C. Colin : comment voyez-vous le portage des diplômes par l'UT et quelles difficultés voit-il pour mettre en place des formations qui pourraient décloisonner ce qui se fait dans les établissements ?

C. Maranges : Tout diplôme porté par plusieurs établissements aurait vocation à être porté par l'UT. Bien sûr qu'un diplôme porté par un seul établissement doit rester en son sein. Il faudra ensuite se poser la question : si on fait ça cela va poser la question des droits de scolarité (à l'UT ou dans les établissements ?).

C. Laurent : en recherche on a créé des pôles de recherche qui marchent plutôt bien et sont pluri-établissements. En formation on n'en est pas encore là. Peut-on imaginer prochainement une structuration de pôles de formation ?

T. Val : plusieurs IUT du site sont rattachés à des établissements différents. Y aurait-il un intérêt de délivrer par l'UT un nouveau diplôme unique des IUT ou doit-on rester comme on est ?

C. Maranges : on s'est posé la question de savoir si l'on faisait en formation ce qui avait été fait pour la recherche. Il pense que ce serait une bonne idée pour permettre de décloisonner des formations et de faire travailler ensemble entre personnes qui ne se parlent pas forcément. Si on devait aller sur des pôles formation il faudrait aller sur des pôles disciplinaires. Il faut faire attention dans notre fonctionnement : enseigner en master, en doctorat, en licence, ce n'est pas pareil.

K-H. Voizard : il voit dans sa lettre de candidature que de nouvelles générations sont demandeuses de nouvelles façon d'enseigner. Sur quoi se base t'il pour dresser un tel constat et comment compte t'il surmonter les réticences inévitables des collègues ?

C. Maranges : il se base déjà sur son expérience en tant que professeur face à des étudiants que l'on a du mal à intéresser. Il faut qu'on aille de plus en plus vers l'individualisation des parcours. L'enseignement de masse a ses limites. Il faut arriver à faire évoluer ces choses-là petit à petit. Il faut accompagner les équipes pédagogiques.

G. Clair : comment voyez-vous votre poste en lien avec le parlement étudiant ?

C. Maranges : il faut qu'on travaille main dans la main avec les étudiants. Quand il est arrivé au DFVE, dans tous les Bureaux il invitait les VP étudiants ; ils venaient plus ou moins mais ils étaient invités. On a un vrai enjeu à faire en sorte que les étudiants s'emparent de l'UT. Le parlement étudiant est un superbe objet à condition qu'ils s'en emparent. Il y a un travail à mener entre le VP Formation le VP Etudiant et les étudiants y compris le CROUS. Mais il faut que les étudiants s'emparent des sujets. Si on reste sur le

modèle précédent où les étudiants ne viennent pas à l'UT ils ne pourront pas être les acteurs de l'UT. A nous de les aider à y parvenir.

O. Eichwald : il faut parvenir à faire un état des lieux de qui nous sommes : a-t-il été déjà fait à l'échelle de l'UT, côté enseignement et côté recherche ? Le sénat serait idéalement le lieu pour échanger Il constate que les enseignant-chercheurs ont des surcharges de travail par rapport à l'ensemble des enjeux cités. A t'il une idée de ce qu'il faudrait mettre en place de façon prioritaire ? C. Maranges est actuellement en poste sur d'autres fonctions : que deviennent-elles quand il prend en charge la fonction de VP Formation ?

C. Maranges sur la deuxième question il faut arriver à faire en sorte que l'enseignant soit le moins possible sur des tâches administratives. Tout ce qu'on peut simplifier au niveau de l'UT ira dans le bon sens. Il faut s'impliquer sur tout ce qu'on peut faire pour que les enseignements créés dans TIRIS s'organisent sans charge supplémentaire pour les enseignants. Essayer d'accompagner le plus possible l'enseignant pour lui permettre de faire son travail. Sur la première question, on a devant nous plein d'enjeux : les métiers et secteurs à tension. Il faut donc accompagner cela et amener les étudiants vers ces filières-là. Si on regarde la démographie qui arrive c'est 100 000 étudiants en moins au collège. On va avoir donc une question de flux d'étudiants en moins sur beaucoup de filières. La recherche comme l'IA peuvent amener de nouveaux métiers et est-ce qu'il y aura les formations adaptées pour ces futurs métiers ? Il faudra revoir des choses en fonction des effectifs et des besoins. Sur la troisième question il est directeur du DFVE depuis 3 ans et la future vice-présidence ne va pas changer trop de choses pour lui a priori.

K. Bystricky : par rapport aux étudiants étrangers, si on se classe à l'international, la visibilité s'améliore et attire les étudiants étrangers. A t'on une trajectoire prévisible sur ce périmètre d'attractivité par rapport aux étudiants nationaux ou étrangers ?

C. Maranges : on ne peut vouloir être une GUR sans prendre en compte l'attractivité auprès des étrangers. Cela passe d'ailleurs par les cours dispensés en anglais, et sur ce point on n'est pas très bon, donc à travailler.

O. Carreras : lit une déclaration du personnel de l'UT par rapport au vote : "*Les personnels de l'Université de Toulouse, au travers de leurs représentants au Conseil d'Administration, Sénat Académique et Comité Social d'Administration (CSA), ont apporté leur soutien au Président Michael Toplis dont le projet s'inscrit dans la continuité de TIRIS. Nous souhaitons rappeler aux élus du Sénat Académique que l'Université de Toulouse est un établissement expérimental qui par ses statuts a une durée limitée. Comme toute transformation, le caractère expérimental de l'UT est potentiellement vecteur de risques psycho-sociaux, c'est pourquoi nous appelons de nos vœux l'élection d'une équipe politique stable et solide qui partage la même vision politique autour du projet porté par notre Président. Nous voterons donc pour le VP Formation et espérons qu'un consensus permettra d'identifier un VP Recherche prochainement.*"

Elle ajoute la position des élus de la liste Ensemble pour l'UT : « *nous rappelons également l'importance de la cohésion de l'équipe politique de laquelle doit émerger un engagement pour un projet commun. Nous voterons également pour le VP Formation et souhaitons vivement que l'équipe puisse être complétée rapidement par une Vice-Présidence Recherche* ».

C. Laurent : il est étonné par la déclaration des personnels de l'UT. Il a l'impression que les désaccords que pourraient avoir certaines personnes avec l'UT seraient potentiellement générateurs de risques psycho sociaux. Si à chaque fois que quelqu'un s'oppose au président cela déclenche des RPS, on n'en finira pas et il est étonné que cela vienne à ce niveau-là avec ce sujet-là.

a

o

Séquence de vote à l'urne

Résultat du vote :

Nbre de votants : 53

Blanc : 2

Nbre de suffrages exprimés : 51

OUI : 46

NON : 5

Claude Maranges est élu comme Vice-président Formation de l'UT

5. Doctorat

Présentation par Catherine Colin – cf PWP présenté en séance

M. Toplis : il s'agit d'un travail de longue haleine. Il y a eu de long échanges avec les établissements et le MESR sur la terminologie employée selon que les établissements souhaitaient faire une délivrance conjointe ou pas. Il faut aussi que les instances de l'UT votent aux côtés des votes des établissements.

T. Val : il a une question sur le périmètre des 15 ED. Ex. : pour une thèse en réseau informatique et télécommunication, les étudiants ont le choix entre 3 ED. Est-ce que le fait que l'on délivre un diplôme unique ne va pas contribuer à réunir des ED ?

C. Colin : ce sera le rôle du conseil de la politique doctorale de travailler sur le re-périmétrage des ED.

M. Toplis historiquement il y a 3 ED sur les sciences de l'ingénierie au sens large portées chacune historiquement par l'INP, l'INSA et UT3... Si on met tout ensemble ce serait une ED plus grande que la plus grande qui existe déjà.

S. Gratton par rapport au fonctionnement des ED, on est parfois impressionné par la différence d'interprétation des textes. Est-ce que ça ne serait-ce pas l'occasion de simplifier ?

C. Colin : il ne faut pas empiéter sur le travail et les prérogatives des ED. On brosse un cadre général. Par contre le nombre de doctorants par encadrant ça reste une prérogative de l'ED. Il y a un chantier sur les soutenances de thèse à mener : les premiers doctorants qui vont soutenir leur thèse UT ça va être au 1/01/2024 donc cela veut dire qu'à l'automne il faut qu'on s'harmonise sur les conditions de soutenance : le conseil de la politique doctorale va donc devoir rapidement travailler sur par ex les questions de parité, les membres extérieurs etc.

4.1 Règlement intérieur des études doctorales année universitaire 2023-2024 (avis simple)

Ces textes sont soumis à l'avis simple du sénat académique conformément à l'article art. 21 5° des statuts. L'avis simple porte sur :

- Avis sur le RI des études doctorales
- Avis sur le RI études doctorales spécifique STS

- Avis sur le RI études doctorales spécifique SHS ALL

⇒ Vote groupé pour les 3

Qui ne prend pas part au vote ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui vote contre ? 0

Qui vote favorablement ? adoption à l'unanimité

4.2 Accréditation du doctorat de l'Université de Toulouse (avis conforme)

- Avis sur la demande de l'Université de Toulouse de solliciter l'accréditation auprès de l'État pour le diplôme national de docteur en co-accréditation conjointe ou partagée

Qui ne prend pas part au vote ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui vote contre ? 0

Qui vote favorablement ? adoption à l'unanimité

LETTRES D'ORIENTATION

6. Avis sur la lettre d'orientation relative aux ressources humaines de l'UT (avis simple)

O. Jankowiak-Gratton – cf PWP présenté en séance

I. Berry : dans le PWP il est indiqué « que n'ont pas accepté les établissements membres » : ils n'ont pas accepté quoi ?

O. Jankowiak-Gratton : il est rappelé que l'UT regroupe les « membres fondateurs », les « membres » et les ONR. Pour les fondateurs, l'article 8 s'impose à eux alors que les membres pouvaient accepter ou non cette compétence ; aucun à ce stade n'a accepté. Donc on est strictement sur le périmètre des fondateurs contrairement au parlement étudiant où on a des fondateurs et deux membres.

K. Bystricky : on ne parle pas des BIATSS : est-ce que cela est envisagé ? On sait que les conditions d'emploi ne sont pas les mêmes entre établissements. Est-ce que cela veut dire que l'on va commencer par les enseignant-chercheurs et qu'on y réfléchira plus tard au BIATSS ? Sinon, elle remarque que les enseignant-chercheurs étrangers sont souvent accompagnés par leur famille et qu'il faut environner cet accueil. Sur la question de la mobilité, on voit que c'est très compliqué. Est-ce que ces questions ont été abordées ?

O. Jankowiak-Gratton : quand on a fait la conférence sur l'emploi scientifique on a parlé principalement des enseignant-chercheurs, enseignants et chercheurs mais on a aussi parlé des BIATSS et ils ne sont pas hors périmètre. Ils sont concernés en particulier par les volets IV. et V. et notamment sur l'observatoire RH. Même s'ils ne sont pas la cible principale ils sont néanmoins concernés.

Qui ne prend pas part au vote ? 0

Qui s'abstient ? 0

Qui vote contre ? 0

Qui vote favorablement ? adoption à l'unanimité

7. Questions diverses

O. Carreras Dans les documents on avait la charte du doctorat et elle pensait qu'on en discuterait. C'est intéressant d'avoir ce type de charte et elle souhaite savoir si on en parlera ultérieurement ou si ça a été abordé par les établissements ?

C. Colin : on l'avait re-fait voter l'année dernière en décembre et là c'était juste une mise à jour avec l'UT mais on pourra en rediscuter. Elle sera déjà mise en application. Il est vrai qu'on est un peu en décalage.

M. Toplis : avant de conclure il souhaite dire que ce sénat doit inventer sa façon de travailler. Lui-même et l'équipe sont à l'écoute des membres du sénat pour faire remonter des sujets dans le périmètre du sénat. C'est un dialogue entre nous. Si certains souhaitent avoir un rendez-vous individuel ou collectif, il est à leur écoute.

T. Val a-t-on les prochaines dates de réunion ?

M. Toplis si on converge sur un nom d'un VP Recherche il souhaite réunir le sénat le plus vite possible. Il est fort probable que ce soit d'ici la pause estivale. Sinon la prochaine réunion sera à l'automne après la rentrée. Cela n'empêche pas des réunions exceptionnelles à rajouter en fonction des sujets à traiter.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Toulouse, le 28 septembre 2023

**Le Président de l'Université de
Toulouse**



Michael TOPLIS